

GOLDINGEN, sur la Wede, ou Werra. C'est la Ville la plus considérable du Duché après Mittaw : elle a aussi un beau Château,

VINDAU, Port, sur la Mer Baltique, à l'embouchure de la Wede,

S E C T I O N I I.

Du Royaume de Prusse.

ON a vu ci-devant, pag. 176. de quelle manière la Prusse fut partagée en deux. La partie orientale qui devint un Duché, & qui est aujourd'hui un Royaume, est possédée par l'Electeur de Brandebourg, qui en prend le titre de Roi de Prusse, que toutes les Puissances de l'Europe lui donnent depuis 1713. comme l'on en convint à la Paix d'Utrecht.

Jusqu'en 1525. cette partie de la Prusse avoit appartenu aux Chevaliers Teutoniques; mais alors un Prince cadet de la Maison de Brandebourg, nommé Albert, qui étoit Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & qui avoit embrassé le Luthéranisme avec une partie des Chevaliers, vint à bout de s'attribuer ce Pays en propriété à lui & à ses descendants, en le rendant une Principauté séculière, à condition qu'il en feroit hommage à la Pologne, & qu'il porteroit le titre de Duc : de-là est venue la dénomination de la *Prusse Ducale*. En 1569. Joachim II. Electeur de Brandebourg, cousin d'Albert, premier Duc de Prusse, fit en commun avec Albert-Frédéric, fils de ce Prince, hommage de la Prusse au Roi de Pologne, & en reçut l'investiture. C'est le premier fondement des droits que les Electeurs de Brandebourg ont eu sur la Prusse, qui leur échut en 1618. L'Electeur